

Réunion du 22 juin 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Françoise BEY ayant donné pouvoir à M. Serge OEHLER, Mme Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Marc SENE ayant donné pouvoir à Mme Nadine HOLDERITH
- Excusé(s) :
- Absent(s) : M. CAHN Mathieu
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. Philippe MEYER

**CP/2020/164
J340_2020_06_12_164**

**52040 - Fonctionnement des collèges publics
Convention de télé-restauration pour le collège Rembrandt
Bugatti par les lycées Henri Meck et Louis Marchal de
MOLSHEIM et proposition d'approbation du principe
d'organisation du service de restauration du collège de
L'Outre-Forêt de Soultz-sous-Forêts pendant les travaux de
restructuration de la demi-pension**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition du Président :

- approuve le principe de télé-restauration du collège Rembrandt Bugatti de Molsheim par les lycées Henri Meck (Molsheim) et Louis Marchal (Molsheim) ;
- approuve le principe de télérestauration du collège de l'Outre-Forêt de Soultz-sous-Forêts par la cuisine centrale du Schuman d'Haguenau ;
- approuve les termes du projet de convention de télé-restauration, joint en annexe, à conclure entre le collège Rembrandt Bugatti de Molsheim, le lycée Henri Meck, le lycée Louis Marchal, la Région Grand Est et le Département du Bas-rhin ;
- approuve les termes du projet de la convention temporaire de télérestauration à conclure entre l'Etablissement Public Local d'Enseignement du lycée Schuman d'Haguenau, l'Etablissement Public Local d'Enseignement de l'Outre-Forêt de Soultz-sous-Forêts, la Région Grand Est et le Département du Bas-Rhin, permettant à la cuisine centrale du Lycée de télérestaurer le Collège de l'Outre-Forêt de Soultz-sous-Forêts ;
- autorise son Président à signer ces conventions.

Nombre de votes exprimés : 44

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	44
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
 Pour le Président
 Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
 Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200622-
 lmc1135430-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 26/06/20